



Théâtre
CHANZY

Fiche technique

Théâtre Chanzy

34 avenue de Chanzy
49000 Angers



Service des Théâtres – Ville d'Angers

02.41.24.16.44

Sommaire

Contacts.....	3
Présentation de l'établissement	4
➤ Horaires de l'équipe	4
➤ Bar	4
➤ Billetterie	5
➤ Informations complémentaires.....	5
➤ Situation géographique	6
➤ Moyen d'accès.....	6
Sécurité.....	7
➤ Consignes de sécurité.....	7
➤ Sécurité incendie	7
Locaux.....	8
➤ Espaces publics.....	8
➤ Espaces artistes	8
L'espace et l'équipement scénique, scène	8
Accès décors.....	10
Matériels	10
➤ Matériel Lumière.....	10
➤ Matériel Son	11
➤ Matériel vidéo et divers	12

Contacts

Direction :

Jean-Jacques GARNIER

jean-jacques.garnier@ville.angers.fr

Administrateur :

Rémi LLOUBES

remi.llobes@ville.angers.fr

Régie générale et son :

Ugo NADREAU

06.26.94.51.63

ugo.nadreau@ville.angers.fr

Régie lumière :

Julien MATHERY

julien.mathery@ville.angers.fr

Gestion administrative :

Marie-José CHIRON

02.41.24.16.44

marie-jose.chiron@ville.angers.fr

Communication :

Marion BARRAULT

marion.barrault@ville.angers.fr

Responsable Accueil/Billetterie :

Charlotte FLORANCE

charlotte.florance@ville.angers.fr

Présentation de l'établissement

Accueil des spectacles amateurs et professionnels dans toutes les disciplines (théâtre, danse, chant, musique ...) et des manifestations organisées par les associations, écoles, collèges, lycées, organismes privés et le conservatoire à rayonnement régional d'Angers.

Sont exclus les réunions à caractère familial, les repas et les tournois de cartes, qui peuvent trouver place dans les salles de réunions familiales ou polyvalentes en gestion municipale ou associative.

➤ Horaires de l'équipe

Hors spectacle : 9h – 12h / 13h – 17h

Spectacle : 9h – 12h / 14h – 18h / 19h – fin du spectacle

Le Théâtre Chanzy est mis à disposition le jour de la représentation de 9h à 12h, de 14h à 18h et 45 minutes avant le début de la représentation jusqu'à la fin de celle-ci. Le démontage et le rechargement seront effectués à l'issue de la représentation.

Le montage technique est prévu de 9h à 12h et les répétitions de 14h à 18h.

Les heures effectuées au-delà de 22h par le personnel mis à disposition par le Théâtre feront l'objet d'un recouvrement de frais sur la base du tarif prévu et voté chaque année par délibération du conseil municipal (en 2022 : 27,40€/heure et par technicien et 26,10€/heure et par hôte d'accueil).

La location comprend la mise à disposition de trois régisseurs (plateau, lumière, son), ainsi que le personnel d'accueil (+/- 4 agents d'accueil). Les agents d'accueil sont présents 1h avant le début de la représentation.

L'organisateur est autorisé à rester dans les locaux entre 18h et 19h30 (plage horaire de pause des techniciens qui peut être modifiée selon le déroulé de la journée) seulement s'il y a la présence d'un technicien et seulement avec les lumières de service. Aucun accès ne sera autorisé dans la salle et sur le plateau durant cette plage. Le théâtre Chanzy est fermé entre midi et 14h.

La salle est sous la responsabilité d'un technicien, il ne peut être acceptée la présence de l'organisateur sans la présence au minimum d'un technicien.

➤ Bar

Concernant la tenue du bar (boissons non alcoolisées et barres chocolatées), l'organisateur en fait la demande auprès de la direction du service des Théâtres. Le bar est équipé uniquement de réfrigérateur. La tenue du bar ne pourra avoir lieu qu'au moment de l'entracte (maximum 15 minutes) ou avant l'entrée en salle soit 30 minutes avant le spectacle.

➤ Billetterie

Le Théâtre Chanzy n'a pas la charge de la billetterie. Votre billetterie doit être aux normes. Si l'entrée est gratuite, merci de prévoir une billetterie avec des billets gratuits et des invitations. Aucune personne ne pourra rentrer en salle sans billet même si l'entrée est gratuite. Même dans le cas d'un spectacle gratuit, un billet est recommandé dans la mesure où il permettra d'inscrire au verso des dispositions générales relatives au déroulement du spectacle qu'il importe de faire connaître au spectateur.

Une permanence billetterie devra être obligatoirement assurée par l'organisateur 30 minutes avant le début du spectacle et 15 minutes après le début du spectacle.

L'organisateur mettra à disposition 10 invitations pour le service des Théâtres.

Mentions obligatoires

Les mentions obligatoires prévues aux articles 50 sexies B et C annexe IV du CGI (https://www.legifrance.gouv.fr/codes/article_lc/LEGIARTI000026203838/) s'appliquent à tous les établissements de spectacle dont l'entrée est payante.

Le responsable de la billetterie (producteur/diffuseur) doit veiller à ce que le billet comporte impérativement un certain nombre de mentions, en langage lisible ou codé (devant être retranscrit si besoin en langage clair). Pour la billetterie matérielle, ces mentions figurent au recto du billet, sur chaque partie du billet. Pour la billetterie dématérialisée, elles sont obligatoirement conservées dans le système informatique.

➤ Informations complémentaires

La communication est assurée par l'organisateur. L'organisateur fournit quelques affiches et flyer pour le hall d'accueil.

L'ouverture au public se fait 30 minutes avant la représentation. En cas de mauvais temps et si le personnel du Théâtre est en place, l'ouverture des portes peut être autorisée avant, en accord avec le responsable technique.

Pendant la représentation 2 hôtes dans le hall et 2 hôtes dans la salle.

Si le spectacle nécessite du matériel supplémentaire ne figurant pas sur la fiche technique du théâtre, la location de ce matériel est à la charge de l'organisateur.

L'organisateur mettra en application les décrets, les consignes gouvernementales et municipales relatifs à la pandémie de coronavirus Covid 19.

➤ Situation géographique

Le Théâtre Chanzy est situé 30 Avenue de Chanzy, 49000 Angers.



➤ Moyen d'accès

Possibilité de stationner pour bus et un poids lourd (merci de prévenir le régisseur général à l'avance).

Sécurité

➤ Consignes de sécurité

Techniciens du spectacle

Prendre connaissance et respecter les consignes internes du Théâtre Chanzy.

Porter obligatoirement les équipements de protection individuelle.

Posséder et être à jour de toutes les habilitations et autorisations réglementaires (ex : Habilitation électrique, CACES...) appropriées à la prévention des risques afférents aux travaux à réaliser.

Sécuriser d'une manière visible et efficace les zones de travail lors des opérations de montage et démontage de décors ou d'équipements.

Maintenir en état le matériel et l'outillage mis à leur disposition.

Travailler à deux lorsque le lieu pose des difficultés d'intervention rapide des secours en cas d'accident.

Utiliser le matériel d'aide aux manutentions manuelles mis à disposition.

La présence d'un technicien (minimum) au Théâtre Chanzy est obligatoire en représentation.

Artistes

Prendre connaissance et respecter les consignes internes du Théâtre Chanzy.

Les échauffements et répétitions sur scène se font sous leur entière responsabilité.

L'accès aux loges est possible à partir de 9h00.

Electricité

Tout câblage ou matériel électrique, apporté par l'organisateur ou l'artiste, doit répondre à la norme NF C15-100 et à la réglementation ERP relative au type L. Notre personnel est seule habilité à procéder aux raccordements des puissances sur nos installations.

Rappel

Avant leur mise en œuvre, les lasers doivent faire l'objet, de la part de l'organisateur :

- D'une demande d'autorisation particulière 1 mois avant la date de la manifestation ;
- De la remise de la note technique accompagnée d'un plan d'implantation ;
- De la remise d'un document établi et signé par l'installateur, certifiant la conformité des différents appareils mis en place (IT236).

Son

Conformément au Décret n°2017-1244 relatif à la prévention des risques liés aux bruits et aux sons amplifiés du 7 août 2017, la limitation du niveau sonore est de 102dB(A) sur 15mn, et le niveau des basses fréquences est désormais limité à 118dB(C) sur 15mn.

Lumière

Le montage du plan de feu ne sera effectué que par des techniciens habilités

➤ Sécurité incendie

Le Théâtre Chanzy est un ERP de 2ème catégorie de type L.

Les artistes et techniciens doivent prendre connaissance et respecter les consignes incendies affichées et prodiguées par le personnel du Théâtre Chanzy.

Les décors doivent être homologués M1 (fournir les documents), Article L65 Arrêté du 25 juin 1980, dispositions particulières.

Les tentures et rideaux doivent être homologués M1 (fournir les documents), Article AM13 Arrêté du 25 juin 1980, dispositions générales.

L'emploi d'artifices ou de feu doit faire l'objet d'une demande de la C.I.S (prévenir 2 mois à l'avance).

L'utilisation de câbles électriques non gainés de type SYNDEX ou MEPLAT est formellement interdit, Article AL5 Arrêté du 25 juin 1980, dispositions générales.

L'utilisation d'éléments de type cotillons, paillettes, plumes, pétales.... est interdite pour des raisons de sécurité incendie.

Il est formellement interdit de fumer dans l'enceinte du Théâtre Chanzy, décret n°2006-1386 du 15 novembre 2006.

Locaux

➤ Espaces publics

1 hall d'accueil avec espace billetterie, vestiaire et bar

106 places de parking dont 6 pour PMR

Pour rappel : le plan Vigipirate de niveau rouge est appliqué en France depuis 2004. Une attention particulière est portée aux sacs à l'entrée de la salle (contrôle visuelle).

➤ Espaces artistes

Toutes les loges sont équipées de miroirs de maquillage, point d'eau courante, sanitaires, douches (sauf loges collectives).

➤ 11 loges

➤ 1 foyer des artistes

➤ 1 loge couture/habilleuse (avec possibilité de mise à disposition de table à repasser et fer)

Il n'existe pas de salle de répétition.

L'espace et l'équipement scénique, scène

La salle est équipée d'un gradin modulable. Jauge de 623 places dont plusieurs modulables pour personnes à mobilité réduite.

- Plateau rectangulaire sans pente avec sol noir (292m²).
- Salle rectangulaire.
- Accès loge rapide par Jardin et Cour.
- Circulation possible de Jardin à Cour par l'arrière du plateau.
- Régie plateau Cour.
- Régie Lumière et Son face à la scène.

- Possibilité de régie en salle.

Rideau d'avant-scène

Ouverture à la grecque, manuelle.

Patience non motorisée d'avant-scène : comprend un rideau d'avant-scène rouge de 14m80 de longueur avec croisement de 50cm.

Cadrage velours noir

10 pendrillons noirs en biseau fixes

Hauteur : 4,50m Largeur : 3m.

2 demi fonds mobiles noirs

Hauteur : 5m Largeur : 6,50m.

2 plans de pendrillons noirs mobiles

Hauteur : 5m Largeur : 3m.

Fond de scène

1 fond noir

Hauteur 5m Largeur : 13m

Plateau

Profondeur du cadre au lointain 11,20m

Profondeur du bord de fosse au lointain 14,00m

Largeur de scène 21,00m

Hauteur de cage de scène 4,80m

Ouverture au cadre 12,00m

Proscenium 2,80m

Accès au plateau direct par un quai 0,80m

Hauteur sous porteuses 4,80m

Perches

Nombre de perches motorisées 16

Largeur 12,50m

Diamètre 50mm

Charge utile par porteuse 250kg répartis

Vitesse de manœuvre

Les perches motorisées sont asservies par moteurs et commandées à partir du plateau Cour.

Porteuses contre balancées : aucune.

Porteuses latérales fixes Jardin et Cour.

Porteuses en salle : 1 motorisée.

1 fixe fond de salle.

Accès décors

Zone de déchargement sur emplacement réservé.

Accès des décors en arrière scène.

En cas de véhicule long et/ou gros volume, merci de contacter le régisseur général, afin de prendre les dispositions nécessaires au bon déroulement de l'acheminement du matériel.

L'accès des décors se fait par l'arrière par deux portes de :

Largeur : 2,00m

Hauteur : 2,40m

Diagonale : 3,00m

Matériels

➤ Matériel Lumière

	Désignation	Quantité	
Pupitres lumière	Avab Congo Junior	1	
	ChamSys MQ 80 + Extra Wing	1	
Projecteurs	PC 1kw ADB	106	
	Découpes 1kw ADB courtes	6	
	Découpes 1kw ADB longues	6	
	PAR 64	30	
	F1	4	
	Stroboscope BOTEX 1500W DMX	1	
	Blackgun 400W	2	
Asservis	Robe DLS Profile	3	
	Robe DL4S Profile	3	
	Robe Led Beam 150	16	
Accessoires	Prolongateurs 1m	4 gros pieds / 8 petits pieds	
	Prolongateurs 5m		
	Prolongateurs 10m		
	Prolongateurs 15m		
	Prolongateurs 20m		
	Prises doubles		
	Prises quadruples		
	Pied de projecteur CREMER		
	Barre de projecteurs		
	Pied de sol BS		3
	Ventilateur		10
Machine brouillard LeMaître MVS 250W		1	
		1	
Distribution puissance	Gradateur type eurorack ADB circuits de 3Kw	72	

Lignes (puissance scénographique 120KWA)	Dispatching par fiche 2 P + TA (Legrand 502 45)	118 lignes 3 x 2,5mm2 plexo 10/16 A
Lignes directes	Prises Plexo Legrand 90329	Côté Jardin 9 Côté Cour 9 Arrière scène 9
Distribution Signal Data	Répartiteur DMX	1

➤ Matériel Son

Désignation		Quantité
Console mixage	Soundcraft Vi1 + Stagebox	1
Amplificateurs façade	LA8 4x1800W	4
Diffusion Audio Façade	KARAI-2	10
	SB18I-2	4
	5XT	4
Amplificateur retour scène	LA4X 4x1000W	2
Diffusion Audio Retour scène	X12	6
Lecteurs Audio	Lecteur cd TASCAM CD.RW 900SL	1
	Lecteur cd/dvd TASCAM CD.01U	1
Microphones dynamiques	Shure SM58	6
	Shure SM57	3
	Audix D6	1
	Audix OM7	2
	BEYER MD421	1
	Sennheiser E906	1
	Sennheiser E904	3
Microphones statiques	Shure Béta91	2
	Audiotechnica4041	2
	AKG C535	2
	Neumann KM184	6
Récepteur/Emetteur HF	Sennheiser EW100-G2	1
	SennheiserSKM100-835 G3	1
	Sennheiser EW500-G3	1
	SennheiserSKM500-935 G3	1
Accessoires son	DI BSS AR133	6
	DI Stéréo Radial J48	1
	DI Radial J48	1
	DI USB Radial	1
	Grand pied micro K&M	10
	Grand pied droit K&M	3
	Petit pied micro K&M	6

➤ Matériel vidéo et divers

Désignation		Quantité
Accessoires vidéo	Vidéoprojecteur Christie Tri LCD 5000L	1
	Ecran blanc 6mx4m motorisé	1
Accessoires divers	Tapis de danse 1,50m x 12m	12
	Chaises de concert	106
	Praticables SAMIA 2m x 1m	20
	Station INTERCOM CLEARCOM	1
	Station Intercom HF RadioCom BTR700	1